



DEVENIR AMI DU MAMAC

C'EST CONTRIBUER AUX NOMBREUX
PROJETS DE SOUTIEN AU MUSÉE

C'EST PARTICIPER À L'ACQUISITION
ET À LA RESTAURATION
D'ŒUVRES POUR LE MUSÉE

C'EST BÉNÉFICIER D'AVANTAGES EXCLUSIFS

**MERCI POUR VOTRE PASSION
ET VOTRE GÉNÉREUX SOUTIEN**

PLACE YVES KLEIN 06300 NICE
LESAMISDUMAMAC@GMAIL.COM
04 93 62 55 31

 AMISDUMAMACNICE-OFFICIEL

Martial Raysse, Nisa Bélla, 1964. Report photographique sur feutrine manouillée sur contreplaqué, acrylique et néon sur toile. 180 x 120 x 15 cm. Collection du MAMAC (achat en 1990). © ADAGP Paris, 2015. Photo : Muriel Anserens.

DEVENEZ
AMIS
DU MAMAC



BULLETIN D'ADHÉSION ANNUEL



JE SOUHAITE DEVENIR :

- Ami(e) – artiste/étudiant : 30€
- Ami(e) – solo : 45€
- Ami(e) – couple : 65€
- Ami(e) – soutien : 120€
- Ami(e) – bienfaiteur : à partir de 300€
- Ami(e) – entreprise mécène : à partir de 1 000€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mobile :

E-mail :

Profession :

REGLEMENT PAR :

- Chèque Espèces Virement bancaire

Société Générale

Banque 30003 Guichet 01505

Compte 00037261696 Clé 15

IBAN FR76 3000 3015 0500 0372 6169 615 - BIC SOGEFRPP

DEDUCTION FISCALE :

La réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66% des dons versés aux œuvres ou aux organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable.

La réduction d'impôts pour les personnes morales est à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires.

- Je désire un reçu

Loi n°2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat.

Loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005.

Articles 200 et 238bis du CGI.

A détacher et retourner à : LES AMIS DU MAMAC
Place Yves Klein 06300 NICE

LESAMISDUMAMAC@GMAIL.COM

04 93 62 55 31



AMISDUMAMACNICE-OFFICIEL

AVANTAGES OFFERTS AUX AMIS DU MAMAC

ACCÈS ILLIMITÉ ET GRATUIT AUX EXPOSITIONS
DU MAMAC ET À TOUS LES MUSÉES MUNICI-
PAUX DE LA VILLE DE NICE PENDANT 1 AN

•
INVITATIONS PRIVILÉGIÉES AUX VERNISSAGES
ET AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉS PAR LE
MAMAC

•
ACCÈS AUX VISITES D'EXPOSITIONS, DE GALE-
RIES, D'ATELIERS D'ARTISTES ET DE COLLEC-
TIONS PRIVÉES ORGANISÉES PAR LES AMIS*

•
ACCÈS AUX VOYAGES CULTURELS ORGANI-
SÉS PAR LES AMIS EN FRANCE ET À L'ÉTRAN-
GER*

•
ACCÈS AU DÎNER DE GALA ANNUEL DES AMIS
DANS L'ENCEINTE DU MAMAC*

•
SOUSCRIPTION PRÉFÉRENTIELLE ET EXCLU-
SIVE À DES ÉDITIONS D'ŒUVRES D'ARTISTES*

•
ACCÈS AUX CONFÉRENCES ET PROJECTIONS
ORGANISÉES À L'AUDITORIUM DU MUSÉE

